



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs,

Grand Est

COMITE DU BAS-RHIN

Frais d'arbitrage Concours de Zone

Club organisateur :

Date et Lieu :

Concours Seniors : Nb de joueurs Seniors X 0,50€ =€

Concours Dames : Nb de joueuses Seniors X 0,50€ =€

TOTAL :€

Nom et Prénom de l'arbitre :

Je soussigné arbitre du jour avoir reçu la somme de : €

Signature :

Nota :

Frais à régler et conserver par le club organisateur.

Somme minimale à régler à l'arbitre : 66,00€